

# la lettre

Saint-Maximin la Sainte-Baume



N° ISSN : 1148 649 X

*C'est l'été !*

Été 2011

## Covoiturage : une idée d'avenir

À l'heure du développement durable, la municipalité réfléchit très sérieusement à la création d'un parking dédié aux adeptes de ce nouveau mode de déplacement, voué à se pérenniser, notamment en raison de l'augmentation du prix du carburant.

L'objectif est de réserver un espace sécurisé au covoiturage, en invitant les usagers à utiliser en priorité ces places de stationnement, et éviter qu'ils laissent leurs voitures du matin jusqu'au soir sur les parkings proches du centre-ville.

Soucieuse de préserver la vocation des parkings de proximité, la municipalité étudie très sérieusement toutes les possibilités d'aménagements possibles.

## Regards croisés sur un lieu, une histoire, des images : le 6 juillet 2011, Périple Artistique et Touristique de la ville. Venez nombreux !

Marchez sur les traces des personnages des livres de Pierre Bertho 'J'en fais le serment' et 'Un cri dans la forêt' à travers les âges, au cœur même de l'énigme de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, sa basilique, ses reliques religieuses, ses souterrains, son vignoble ; venez écouter les troublants récits de sa naissance. La Sainte Baume, terre de refuge de Marie-Madeleine, disciple du Christ.



### Programme :

15 h 00 - 17 h 30 :

Visite de la basilique et du quartier médiéval / Récits-débats commentés et animés par Anna Boley, guide conférencière du Pays d'Art et d'Histoire, Pierre Bertho, romancier, ancien expert en police scientifique, Pierre Boyer, vigneron natif de Saint-Maximin, mémoire des traditions locales et José Nicolas, photographe imprégné des couleurs provençales.

17 h 30 - 19 h 30 :

Domaine Saint-Jean-Le-Vieux : présentation des vins millésimés rosés,

rouges et blancs du domaine, vision de rencontre et de regard sur la Provence et dédicace des romans.

Rendez-vous au parking du domaine Saint-Jean-Le-Vieux à 14 h 30.

Navettes à disposition - Réservations obligatoires au 04 94 59 77 59 (Places limitées à 55 adultes, déconseillé aux enfants de moins de 10 ans)

Animation culturelle gratuite offerte par le domaine Saint-Jean-Le-Vieux dans le cadre des festivités Art et vin, Pierre Bertho, romancier, José Nicolas, photographe, la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et la Provence Verte.



Pages 2 / 3



Pages 4 / 7



Pages 8 / 9



Page 10



L'Écho



Pages 11 / 14



Page 15



Page 15



Pages 16 / 17



Pages 18 / 19



Pages 20 / 21



Pages 22 / 23

# st-maximin.fr



## Éditorial

Mes chers concitoyens,

Cette saison estivale 2011 promet d'être, comme chaque année, riche d'une programmation variée qui animera les plus beaux sites de notre ville. Du jardin de l'Enclos au parvis de notre basilique, sur nos places et dans nos rues, les spectacles, les concerts, les fêtes traditionnelles, les marchés, le cinéma, rythmeront ces mois d'été. Les services de la ville (Culture, Politique de la Ville, Techniques, etc.) seront à pied d'œuvre pour que ces rendez-vous soient une réussite pour vous mais aussi pour les nombreux touristes qui visiteront notre ville.

Cette réussite est aussi une motivation supplémentaire pour l'équipe municipale et les services afin de poursuivre, durant cette période, les grands projets de demain. Nous vous les avons présentés au cours de nos rencontres lors du « Printemps des Quartiers ». En point de mire, l'ouverture prochaine du Pôle Culturel, qui va enrichir notre vie culturelle. La cohérence du Projet Urbain devient de plus en plus évidente avec l'ouverture des nouveaux parkings et les nombreux aménagements qui sont en cours ou à venir et qui orientent la ville vers un nouveau mode de fonctionnement. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'est réalisée actuellement une étude du plan de circulation. La voie de contournement, dont l'achèvement se rapproche, fait sentir son influence dans les orientations d'aménagement : des équipements structurants pour dynamiser encore la vie sociale, culturelle, sportive et renforcer l'activité touristique et commerciale. Et pour que ces objectifs soient une vision à long terme, nous nous sommes engagés dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui dessine les contours et les usages de notre territoire communal dans une vraie perspective d'avenir. Je vous invite à en prendre connaissance dans ces pages et tout au long de l'été par l'exposition qui sera installée dans le hall de la mairie.

Profitez donc, mes chers concitoyens, de cet été qui s'offre à vous. Que notre projet estival vous soit agréable et que notre cité soit accueillante pour les nombreux visiteurs qui s'y arrêteront !

*En continu, toutes les informations, les contacts avec votre mairie, la vie à Saint-Maximin, en direct sur le site de la ville !*



Votre maire  
**Alain Pénal**

Directeur de la publication : A. Pénal  
Rédacteur en chef : O. Roman  
Comité de rédaction : C. Strunz-Amorello, services municipaux.  
Maquette : Service Communication - Photographies : P. Robin, associations.  
Impression : Marim - 1148 649 X - 7000 exemplaires.

### LE PLAN LOCAL D'URBANISME SE DESSINE

Initié par la délibération n°143 du conseil municipal du 22 octobre 2008, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) doit remplacer l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS) d'ici la fin 2012. Premier volet de ce plan, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) fixe les grandes orientations de développement de la commune à l'horizon 2020. Vous pouvez d'ores et déjà découvrir les grandes lignes de ce document qui sera aussi présenté par une exposition dans le hall de l'hôtel de ville pendant la période estivale. Un registre est à votre disposition en mairie pour faire part de vos remarques et de vos propositions pour que ces phases d'élaborations se fassent dans la transparence et la concertation. Enfin nous communiquerons largement sur cette démarche qui dessine notre ville et notre territoire de demain.

Jean-François Bart, premier adjoint, délégué à l'Urbanisme

#### Les composantes urbaines

Une commune étroitement structurée par des axes de circulation

(R.N.7, A8, R.N.560) et composée de trois grandes entités urbaines :

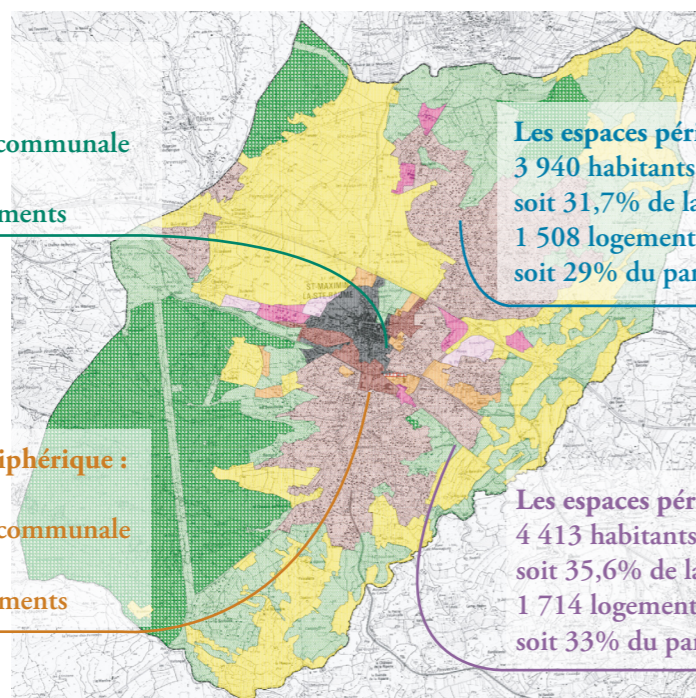
- Le centre historique et ses extensions
- Les espaces résidentiels Sud structurés sous la forme d'une campagne habitée
- Les espaces résidentiels Nord, un parc habité séparé du centre par l'autoroute A8

#### Un territoire communal de 6 280 hectares, dont :

- 3 484 hectares de zones naturelles (55% du territoire)
- 1 420 hectares de zones agricoles (22,6% du territoire)
- 1 261,5 hectares de zones urbaines ou urbanisées (20% du territoire)
- 105 hectares de zones d'urbanisation future (1,6% du territoire)

**Le centre-ville :**  
2 024 habitants,  
soit 16% de la population communale  
1 112 logements,  
soit 21,5% du parc de logements

**La première couronne périphérique :**  
4 028 habitants,  
soit 16% de la population communale  
823 logements,  
soit 15,9% du parc de logements



**Les espaces périphériques Nord**  
3 940 habitants,  
soit 31,7% de la population communale  
1 508 logements,  
soit 29% du parc de logements

**Les espaces périphériques Sud et Est :**  
4 413 habitants,  
soit 35,6% de la population communale  
1 714 logements,  
soit 33% du parc de logements

#### Un territoire en dynamiques :

- 4 000 habitants en 1975 lors de l'élaboration du POS,  
15 500 habitants en 2010
- Un taux de croissance démographique de 2% par an
- Un pôle de 2 661 emplois en 1999 et 3 834 emplois en 2007 (+44%)
- Des dynamiques territoriales qui affirment progressivement le rôle de ville centre de la commune (à l'échelle du canton ou de l'Ouest Var)

### Compatibilité avec l'échelle supra-communale

L'aménagement du territoire communal de Saint-Maximin doit s'inscrire dans une logique globale de planification. Il existe une hiérarchie entre les différents documents de planification et des exigences de compatibilité.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) devra ainsi être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Provence verte en cours d'élaboration. Il devra également être compatible avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) actuellement élaboré par la communauté de communes Sainte-Baume Mont-Aurélien et traduire les objectifs de ce document en matière de production de logements.

#### Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le PLU est un document d'urbanisme réglementaire qui se substituera à l'actuel POS.

Il définit le projet urbain et le projet de territoire communal pour la prochaine décennie.

Il s'agit d'un document destiné à réglementer l'utilisation des sols du territoire communal.

Il distribue les espaces selon la vocation urbaine, agricole ou naturelle.

Chaque zone possède un règlement dans lequel sont définies les conditions de constructibilité des terrains (densité, hauteurs, etc.), ainsi que l'aspect des constructions qui peuvent y être édifiées.

C'est sur la base de ces règles que seront ensuite accordés ou refusés les permis de construire, de démolir ou d'aménager.

Le PLU comprend 5 pièces :

- Un rapport de présentation
- Un PADD, document non technique définissant les orientations générales en matière d'urbanisme, de développement et d'environnement retenues pour l'ensemble de la commune
- Des orientations d'aménagement
- Le règlement, qui se compose d'un document écrit et d'un document graphique qui définissent les règles générales d'urbanisation du territoire communal
- Des annexes

1 : lancement de l'élaboration du PLU par le Conseil Municipal

2 : Élaboration du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

3 : Validation du PADD. Élaboration du règlement et des éléments graphiques

4 : Délibération arrêtant le projet de PLU

5 : Approbation du PLU après enquête publique

LES ENJEUX

Le projet urbain a été initié en 2005 et a d'ores et déjà trouvé des traductions concrètes au travers de réaménagements d'espaces publics et de la mise en œuvre de la procédure de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI). Dans la continuité de ce projet urbain, le PLU aura pour but de définir un projet de territoire à l'échelle de l'ensemble de la commune.

Horizon 2020



20 000 habitants



AFFIRMER LA CENTRALITÉ URBAINE

- Fluidifier le centre-ville et achever le contournement urbain
- Affirmer la politique des déplacements doux
- Établir un projet d'embellissement des entrées de ville
- Conforter le centre-ville par des opérations de greffe urbaine



PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

- Préserver et valoriser le patrimoine architectural et urbain
- Mettre en valeur la trame verte de la commune et ses grands espaces naturels
- Préserver le territoire agricole



POURUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Créer un parc d'activités communautaire
- Conforter l'activité commerciale du centre-ville
- Requalifier la zone d'activités du Chemin d'Aix
- Accompagner les projets novateurs utilisant des énergies renouvelables



MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

- Maîtriser la croissance démographique et urbaine avec un objectif de 20 000 habitants à l'horizon 2020
- Optimiser le tissu urbain existant

## LES ACTIVITÉS D'ÉTÉ DU SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE



Voici les dates d'inscription à l'accueil de loisirs municipal en fonction des différentes périodes de l'été :

### Période du 04 au 22 juillet :

Inscriptions à partir du mercredi 22 juin de 17 h 00 à 20 h 00, puis du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00.

### Période du 25 juillet au 12 août :

Inscriptions à partir du vendredi 15 juillet de 17 h 00 à 20 h 00, puis du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00.

### Période du 16 août au 2 septembre :

Inscriptions à partir du vendredi 05 août de 17 h 00 à 20 h 00, puis du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00.

Tout au long de cet été, pour les enfants de 6 à 17 ans, de nombreuses activités, stages, mini-séjours et sorties seront organisées par les animateurs de la ville, que les enfants côtoient tout au long de l'année à travers les différents ateliers, aussi bien dans la cité que dans les cours d'école durant le temps de cantine ou les accueils périscolaires.

Une approche éducative qui aide à grandir, à s'épanouir et à mieux vivre ensemble dans le but :

- d'encourager l'activité physique : les supports d'animation proposés permettent aux jeunes la découverte de sensations nouvelles,
- de stimuler la curiosité : toutes les animations proposées apportent des connaissances sous une forme ludique et attractive,
- de favoriser les activités de groupe : les petits groupes de 8 jeunes et 1 animateur favorisent le contact avec des adultes autres que les parents ou les professeurs et permettent la relation



avec d'autres jeunes, de nouveaux copains et copines en perspective, - d'organiser son temps libre par des activités de différentes formes possibles : à la journée, la demi-journée (14 h 00 - 17 h 30), en soirée, en stage de plusieurs jours, en atelier, etc. Les animateurs accompagnent aussi les projets des jeunes, et les chantiers de jeunes, où chacun peut s'investir pour sa ville et devient ainsi acteur de ses vacances.



Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Yannick ou Laurence au service Politique de la Ville : bâtiment MJA  
Boulevard Rey - 04 94 59 39 75  
politiquedelaville@st-maximin.fr

## L'ÉTÉ COMMENCE AVEC LA FÊTE DE LA JEUNESSE



Comme chaque année, la mairie de Saint-Maximin fête la Jeunesse. Cette manifestation aura lieu cette année le vendredi 24 juin de 20 h 00 à minuit dans la cour de la Maison de la Jeunesse et des Associations.

### Programme :

20 h 00 : apéritif d'ouverture,  
20 h 30 : scène ouverte aux jeunes artistes, musiciens, danseurs, chanteurs, etc. (Inscriptions auprès de Brigitte Caron, médiatrice culturelle du service Politique de la Ville).

À partir de 22 h 30: fin de soirée avec animations D.J.

Tout au long de la soirée : buvette avec boissons et sandwiches tenue par l'association Le Secours Populaire, et stands d'information.



Cet évènement marque le début des activités municipales des vacances d'été 2011 pour les enfants et les jeunes.



### LES CHANTIERS DE JEUNES

Comme depuis de nombreuses années, la mairie de Saint-Maximin, dans le cadre des activités du service Politique de la Ville, organise un chantier de jeunes pour des aménagements d'intérêt public : réfection des locaux scolaires, jardin public, petits aménagements publics dans les quartiers, etc., en collaboration avec les services techniques. Ce chantier, qui aura lieu cet été du 4 au 13 juillet 2011, touche 14 jeunes

### UNE VEILLE EN CENTRE VILLE

Les animateurs de la mairie sont, dans toutes leurs actions, des personnes de proximité à l'écoute des enfants comme des habitants tout au long de l'année.

À ce titre, un binôme d'animateurs ira régulièrement cet été à la rencontre de la population dans les rues du centre ville après 20 h 00.

Leur rôle sera de faire de la médiation entre les différents publics afin de faciliter le bien-vivre ensemble pour que tout le monde puisse, dans le respect de l'autre et de soi, profiter des belles soirées d'été.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service Politique de la Ville.

LA SAISON DÉMARRE : LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES SONT PRÊTS !



les jours fériés, pour que toute se passe au mieux. Alors cet été, quand vous goûterez les plaisirs d'une Nuit du parvis ou d'un Vendredi de l'Enclos, votre satisfaction consciente sera leur récompense !



De mai à octobre, Saint-Maximin s'anime ; de nombreuses manifestations, culturelles, sportives, associatives, viennent faire vivre la cité pendant toute la belle saison. Dans l'ombre, les agents municipaux des Services Techniques assurent la logistique : mise en place et enlèvement du matériel, branchements électriques, raccordements en eau et évacuation, prise des arrêtés de circulation et de stationnement, nettoyage des rues, entretien du jardin de l'Enclos, etc.

tentes, barrières, etc.), monter et démonter certains éléments (podiums, tribunes) dans le respect des règles de sécurité, mettre en place toutes les installations électriques, le cas échéant les branchements pour l'eau, etc. Toute cette « arrière-scène » logistique correspond à des heures de travail jusque tard dans la nuit, les week-ends et

Car derrière chaque événement qui se déroule dans la ville, un travail considérable est à l'œuvre. Les services opérationnels qui organisent ces manifestations sont bien connus et reconnus pour cela (service Culturel, Sports et Vie Associative, Politique de la Ville). Mais on a tendance à oublier que sans le soutien logistique des Services Techniques, rien n'est possible.

Le service Manifestations : sous la responsabilité de M. Michel Blanc, cinq agents constituent l'équipe des manifestations, renforcée l'été par des saisonniers. M. Blanc gère son équipe en fonction du planning très chargé des événements, et assure le relais entre les services organisateurs et les autres services supports (Propreté, Voirie, Électricité, Berges, etc.). Les missions de ces services : transporter tout le matériel nécessaire au bon déroulement de chaque manifestation (tables, chaises,

LES TRAVAUX EN COURS



- La réfection des chemins continue au Grand Rayol.
- Le parking de la basilique a été achevé (photo ci-dessus).
- La Maison de la jeunesse et des associations se transforme
- Le musée Louis Rostan a bénéficié d'une remise à neuf ; il accueillera des expositions, des conférences, et prochainement les archives municipales.

Le budget primitif 2011, présenté par Christine Lanfranchi-Dorgal, adjointe déléguée aux Finances

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. C'est une étape majeure de la vie de notre commune. Avec l'aide précieuse des services et l'engagement de tous les élus de la majorité municipale, j'ai établi un budget dans lequel vous retrouverez la même ligne directrice qui est la nôtre depuis plusieurs années :

- gérer l'argent public avec respect,
- investir avec la même régularité pour équiper notre ville,
- ne pas augmenter les taux d'imposition,
- et surtout établir ce document avec sincérité et intégrité.

1 / PRÉSENTATION GÉNÉRALE

A) Les volumes du budget principal

Le budget sera réparti de façon habituelle : 1/3 pour la section d'investissement et 2/3 pour le fonctionnement.

Section	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	6 960 577, 75	6 960 577, 75
Fonctionnement	15 732 147, 12	15 732 147, 12
Total	<b>22 692 724, 87</b>	<b>22 692 724, 87</b>

B) L'évolution globale du budget 2011 par rapport au budget 2010

On observe une progression globale du budget 2011 de 1,66% par rapport au budget total 2010 avec :

- une augmentation de 9% de la section de fonctionnement provenant d'une croissance de nos recettes,
- un maintien des dépenses d'équipement par rapport à 2010 (5 985 000 € contre 5 903 000 € en 2010) mais une diminution de moitié (-50%) du remboursement de la dette en capital par rapport à 2010, année du remboursement d'un emprunt à court terme de 700 000 € pour l'E.H.P.A.D. (financement du FCTVA).

	Progression de 2010 à 2011 (€)	Progression de 2010 à 2011 (%)
Budget total	+ 370 880	+ 1,66 %
Fonctionnement	+ 1 294 352	+ 8,97 %
Investissement	- 923 472	- 11,71 %

C) Les ratios

Informations financières (ratios)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate B.P. 2008 (source : D.G.C.L.)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	947,7	1 104
Produit des impositions directes / population	428,8	467
Recettes réelles de fonctionnement / population	411,4	458
Dépenses d'équipement brut / population	411,4	458
Encours de dette / population	725,7	941
DGF / population	139,4	258
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	55,1 %	55,5 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	117,7 %	
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	94 %	113,2 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	104,3 %	99,4 %
Dépenses d'équipement brutes/recettes réelles de fonctionnement	42,3 %	38,1 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	74,6 %	75 %

Ce qui transparait à la lecture de ces ratios est que, bien que nous ayons des recettes et des dépenses plus faibles que la moyenne des communes de même strate, notre effort d'équipement brut est de l'ordre de 42 % environ, soit supérieur de 4 points à ces communes là.

Un autre point fort se dégage : notre encours de dette par habitant est faible par rapport à la moyenne des communes de même strate (726 € contre 941 €).

2 / LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A) Les recettes d'investissement

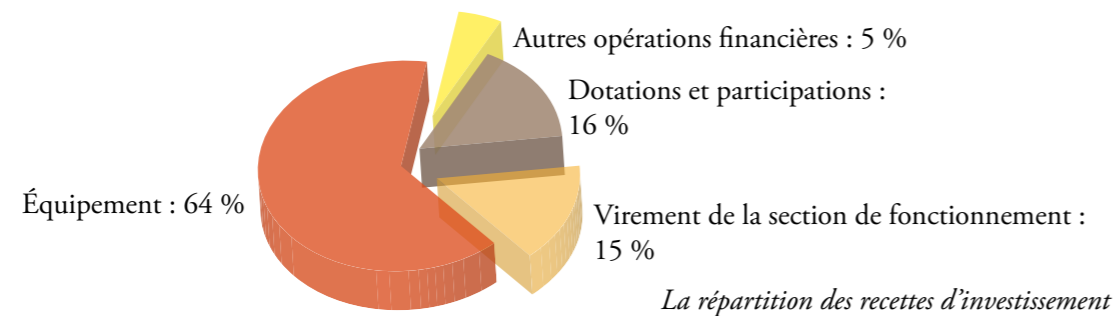
- **L'autofinancement** : Nous continuons notre politique de fort financement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, à hauteur de 1 600 000 €. Nous prévoyons aussi une affectation de l'excédent de fonctionnement 2010 de 800 000 € à cette section. De cette manière nous poursuivons notre but : limiter notre recours à l'emprunt.

- **Les emprunts** : en 2011, nous prévoyons une somme de 800 000 euros.

- **Les subventions** : tout naturellement, nos demandes de subventions et surtout l'acceptation de nos dossiers par tous nos partenaires institutionnels (État, région, département et autres) impactent forcément aussi notre recours à l'emprunt. En 2011, en plus des partenariats habituels, nous percevons des financements particuliers lancés l'année dernière et qui ont abouti :

- le Programme d'Aménagement Solidaire (PAS) de la région,
- le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) de l'État,
- l'opération « mécénat » que nous poursuivons en 2011 pour valoriser et faire rayonner notre patrimoine historique.

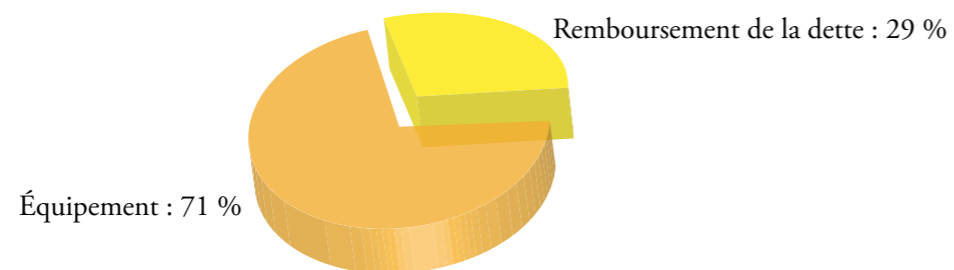
**Les autres recettes** : Les autres recettes sont la Taxe Locale d'Équipement (TLE) pour 543 000 €, le FCTVA pour 641 000 € ainsi que les amortissements pour 340 000 € soit 1 524 000 € au total. Elles constituent les « ressources propres » d'une commune et doivent entièrement couvrir le remboursement en capital qui est payé en dépense sur la section d'investissement (976 000 €). C'est largement le cas pour notre commune.



B) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont les suivantes :

- Le remboursement du capital de la dette pour 976 000 €.
- Les immobilisations incorporelles et corporelles : Il s'agit majoritairement de réserves foncières (350 000 €), d'études pour des projets à venir et d'équipements (mobilier, matériels, logiciels, etc.).
- Les immobilisations en cours : Ces dépenses concernent les travaux de bâtiment et de voirie. Les programmes concernés sont :
  - de gros travaux de voirie, d'aménagement et de sécurité qui concernent pour une large part le centre ville : parking du stade, dit « de la basilique », liaison Cerisiers – centre ville, liaisons douces, vidéo protection, etc.,
  - des travaux d'aménagement des équipements publics : maison des services à la population, équipements scolaires, sportifs et de proximité, opération Résorption de l'Habitat Insalubre, etc.,
  - un programme de travaux sur le patrimoine historique.



La répartition des dépenses d'investissement

Festival Dynamit' Country

L'association Plaisir du Sport en Provence organise la deuxième édition du « Festival Dynamit' Country » au Jardin de l'Enclos à Saint Maximin le samedi 16 juillet 2011.

Cette manifestation se déroule toute la journée sous le signe de la danse et de la musique country. Les danseurs béné-

Les Calamités, nom du groupe country de l'association, mèneront une parade dans les rue de la ville le matin et feront des démonstrations sur le parvis de la Basilique et sur la place Malherbe pour rejoindre ensuite le jardin de l'Enclos et retrouver les nombreux clubs invités de la région.

Cette journée sera aussi l'occasion de découvrir l'ambiance et la vie country avec les différents exposants, les voitures américaines, les Harley Davidson...



son stand qui vous proposera de découvrir les nombreuses activités de l'association : outre la line dance country, elle propose aussi de la marche nordique ou rapide ainsi que de la gymnastique tous les jours de la semaine (pour plus d'informations consulter le site internet : [www.plaisirdusport.eu](http://www.plaisirdusport.eu)).

Le premier festival en 2010, inauguré par M. Horace Lanfranchi, Président du Conseil Général du Var en présence de M. Simoncello Président de la Fédération Francophone de Country Line dance, a connu un très vif succès.

Ces personnalités qui avaient encouragé cette initiative devraient être présentes pour ce nouveau rendez-vous, ainsi que M. Alain Pénal, Maire de Saint Maximin, accompagné de Mesdames Simone Couture, adjointe aux relations publiques, Véronique Guérin, adjointe à la culture et M. Serge Langlet, adjoint au sport et à la vie associative.

Les meilleures conditions sont donc réunies pour : « un max de country à St Max avec les Calamités » le samedi 16 juillet 2011 au Jardin de l'Enclos !

ficeront toujours du parquet de danse de plus de 200 m<sup>2</sup> mis à disposition par la municipalité de Saint-Maximin. La journée se terminera par un grand bal animé par le célèbre groupe toulonnais « Main Street ».

Les enfants ne sont pas oubliés : ils pourront se promener à poney, se faire maquiller comme des indiens sur un stand prévu à cet effet, et même tirer à l'arc !

Plaisir du sport en Provence aura aussi



Cap événements  
Organise un vide grenier fin août - début septembre

La date sera définie en juillet.  
Parking école Paul Barles (route de Marseille) Saint-Maximin la Sainte-Baume.

Renseignements :  
04 94 69 21 44  
06 63 03 97 95

**L'Athletic Basket Club Brignoles-Saint-Maximin (A.B.C.B.S.M.)**  
Saison 2010-2011: un bon crû !

Tout d'abord, le bilan de la saison : du côté des filles, les benjamines excellence sont championnes. Les minimales pré-excellences sont vice-championnes. Les poussines pré-excellence terminent à la sixième place. Chez les garçons, les poussins pré-excellence et les cadets pré-excellence sont vice-champions. Les benjamins pré-excellence terminent à la quatrième place. Enfin, les séniors pré-excellence terminent en milieu de tableau, performance très honorable pour une équipe à la moyenne d'âge relativement élevée par rapport à ses adversaires, et qui assure le spectacle à chaque match !

Ensuite, un petit coup d'œil au devenir des joueurs qui sont passés par la section de Saint-Maximin, qui, grâce à ses entraîneurs bénévoles de qualité, forment de véritables espoirs du basket : Ivan Tomazic joue en junior région et junior pré-national à Marseille, Adrien Lieutaud et Loïc Berne ont intégré l'équipe des cadets France à Lorgues, Fabian Unovis joue chez les cadets région à Rousset et en pré-national à Nice, Stepha M'Baye joue en national 2 à Aix-en-Provence et Axel Baraniéki a intégré l'équipe des minimes France à Lorgues.

Enfin, une de nos benjamines, Mélissa Logerais, a été retenue pour la sélection du Var. L'équipe représentera le Grand Sud-Est à Montbrison lors du tournoi final inter-comité en juin. Pour que le club continue de fonctionner de cette belle façon, nous recherchons des entraîneurs (tous niveaux) pour la saison prochaine. N'hésitez pas à nous contacter !

frederic.logerais@club-internet.fr  
06 07 50 07 27



**RALLYE  
AUTO - MOTO  
SURPRISE**

**Dimanche 12 juin 2011**, avec grillades à l'arrivée (Facultatif)

Ouvert à toutes personnes de « 7 à 77 ans ».

Le temps de route ne compte pas, ce n'est pas une course de vitesse mais plutôt un « quiz mobile » ponctué de jeux d'adresses.

Départ de St-Maximin la Ste-Baume (La laouve)



Le 1<sup>er</sup> véhicule part à 9 h 00, les autres départs seront échelonnés toutes les 3 minutes.

Distance : moins de 80 kms

**Inscription avant le 8 juin**

Renseignements :

Fixe: 04 94 69 21 44

Port: 06 63 03 97 95

e.mail: cap.evenements@orange.fr

**Recommandations particulières**

Vous êtes autonomes.

Munissez vous de tous documents susceptibles de vous aider, en particulier sur la Provence, et d'une carte de la région (au cas où...)

Le respect de la circulation routière est impératif, la vitesse n'a aucun intérêt. Prenez de quoi vous hydrater, surtout pour les enfants.



*L'association S'entretenir*

Vous entoure, vous accompagne, vous aide à prendre des décisions en faisant ensemble un parcours qu'il semble difficile de faire seul(e).

Vous aide à créer des liens avec votre entourage.

Accompagnement par un professionnel formé à l'écoute active.

Depuis maintenant quatre ans, existe sur St Maximin une association ouverte à tout public qui a grandi grâce à ses membres parce qu'ils s'y trouvent bien et que ce groupe d'amis reste toujours aussi accueillant.

Les cœurs sont larges et peuvent accueillir encore de nombreuses personnes puisque les locaux prêtés par la Mairie nous le permettent.

Toutes nos activités se trouvent sur un dépliant à la MJA avec les numéros de téléphone des personnes à joindre pour plus de précisions.

Chaque mardi étant « porte ouverte » nous vous invitons à venir nous y rencontrer pour vous informer et échanger avec les membres de l'association.

Nous avons ce jour- là un intermède de convivialité de 10 h 30 à 11 h 45. N'hésitez plus à nous rejoindre, les anciens adhérents sont eux aussi toujours les bienvenus même pour un moment !

A bientôt !

Joë

Contact : Mme Joë GIRAUD

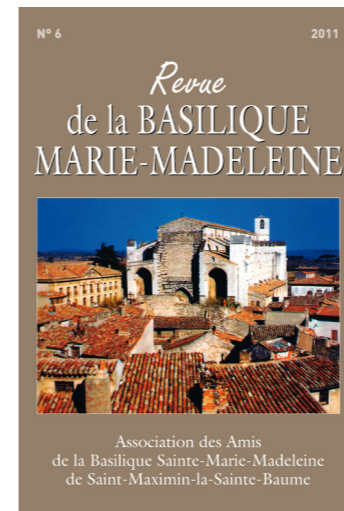
06.16.95.52.99

Mail : sentretenir@gmail.com

Site : <http://sentretenir.overblog.com>

*L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA BASILIQUE : PRÉSERVER LE PATRIMOINE*

L'Association des amis de la basilique Sainte-Marie-Madeleine a pour but d'assurer le rayonnement et la protection du patrimoine architectural, culturel et religieux de l'ensemble monumental de notre cité. Son assemblée générale va se tenir le 3 juin. À cette occasion, ses 366 membres vont recevoir le numéro 6 de sa revue annuelle. Ils prendront connaissance des réalisations de l'année écoulée et des projets envisagés pour la présente.



En 2010, les travaux suivants ont été effectués sur les ressources de l'association :

- installation d'une nouvelle rampe d'éclairage des orgues ;
- aménagement de la niche abritant la statue de saint Pierre en façade ;
- édition d'une carte postale figurant, sur un sarcophage du IV<sup>e</sup> siècle de la crypte, l'une des plus anciennes représentations de la Nativité gravée dans la pierre ;
- organisation d'une troisième Académie d'orgue qui a remporté un vif succès. À cet égard, les efforts de l'association pour poursuivre cette action ont abouti à la récente création d'une association : *Les orgues de Saint-Maximin - Jean-Esprit Isnard*, son prestigieux facteur.

Le financement de ces actions s'est

élevé à 16 850 euros. Mais, si l'on relève que pour les cinq années 2005-2009 nous avons pu leur consacrer 148 000 euros, on constate que les conséquences de la crise économique et mondiale n'ont pas été sans influencer de manière sensible sur les disponibilités financières des visiteurs.

Pour 2011, ont déjà été effectués ou sont prévus des aménagements concernant la présentation des quatre panneaux d'Abellon (1450) récemment restaurés ; l'édition en septembre d'un livre d'art superbement illustré sur la chape de saint Louis d'Anjou (XIII<sup>e</sup> siècle) que l'on peut admirer lors des Journées du Patrimoine, ainsi que la réfection de la vitrine présentant cet ornement en grandeur nature (plus de trois mètres !).

L'association garde à l'esprit d'autres



projets visant notamment, pour les pèlerins souhaitant vénérer les reliques de Marie-Madeleine préservées



dans la crypte l'agencement propre à leur assurer le recueillement indispensable et, pour les touristes amateurs d'art, la possibilité d'admirer dans de meilleures conditions les magnifiques sarcophages qui y sont entreposés. Nous recherchons encore le moyen de permettre un coup d'œil sur le cloître par l'ouverture existante de la chapelle Saint-Crépin.

D'un autre côté, vivement préoccupée par la dégradation de la toiture du flanc sud de la basilique que les pluies détériorent chaque année davantage,



l'association s'associe aux craintes de la municipalité avec qui elle œuvre en liaison étroite. Elle lance un appel aux habitants de la commune pour s'en inquiéter ; c'est aussi leur avenir, le nôtre à tous, qui est en jeu. On ne saurait oublier que le joyau gothique de la cité attire 120 000 visiteurs par an. Qu'advient-il de son développement touristique, aujourd'hui prometteur, si l'on venait, pour raisons de sécurité, à envisager des restrictions de circulation à l'intérieur de la basilique, voire sa fermeture, comme ce fut le cas dans un passé récent ?

Le bureau d'accueil situé à gauche en entrant est ouvert tous les jours de l'année ; de son côté, le site de l'association offre une information complète sur ses activités : [www.lesamisdelabasilique.org](http://www.lesamisdelabasilique.org).

Alain Pierret

# Les deuxièmes Rencontres Spatiales de Saint-Maximin

**Le Jardin de l'Enclos se transforme en base spatiale pour toute la famille pendant le week-end dès le vendredi 19 août au soir pour célébrer 50 ans d'hommes et de femmes dans l'espace !**

Au sein du magnifique cadre estival et historique du Jardin de l'Enclos, les Rencontres Spatiales de Saint-Maximin vous proposent de revivre l'aventure de l'exploration de l'espace. Une manifestation qui s'adresse à toute la famille.

partenariat avec la mairie et le service Politique de la Ville, cet événement transformera Saint-Maximin en base de lancement et en observatoire. Grâce à des ateliers supervisés par des adultes, les plus jeunes fabriqueront et feront



## 3 / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A) Les dépenses de fonctionnement

**Les charges à caractère général :** Elles représentent 3 439 000 €, soit une progression de près de 9% (231 000 €) permettant d'assurer de nouveaux services à la population.

Les postes les plus importants sont l'énergie et l'électricité (423 300 €), les contrats de prestation de services (638 000 €), les frais de maintenance (216 500 €), de gardiennage (197 127 €) et d'assurance (187 618 €), les locations mobilières (103 800 €) ainsi que la réparation et l'entretien de nos bâtiments (96 000 €) et de nos voiries (189 000 €).

Ces dépenses peuvent paraître importantes mais elles sont le reflet de l'activité de notre commune. Chaque euro est utilisé pour développer et favoriser l'accès à tous les services que sont en droit d'attendre les Saint-Maximinois.

Le but recherché est de mettre en adéquation des dépenses raisonnées et une restitution de cet argent aux citoyens qui en sont, au travers des impôts, les financeurs. Il est donc normal qu'ils aient un retour convenable et respectueux par des mises à disposition d'équipements sportifs (stade synthétique, équipements sportifs de proximité, etc.), d'un cinéma, d'une salle de spectacle, d'une bibliothèque-médiathèque, par des actions en faveur de la jeunesse (sorties diverses, manifestations sportives et culturelles, etc.), en faveur de nos enfants (accueil périscolaire, centres de loisirs, etc.), en faveur de nos personnes âgées, des actions de solidarité au travers de partenariats (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Antenne de justice) ; sans oublier les spectacles, concerts et les différentes manifestations qui animent notre cité tout au long de l'année.

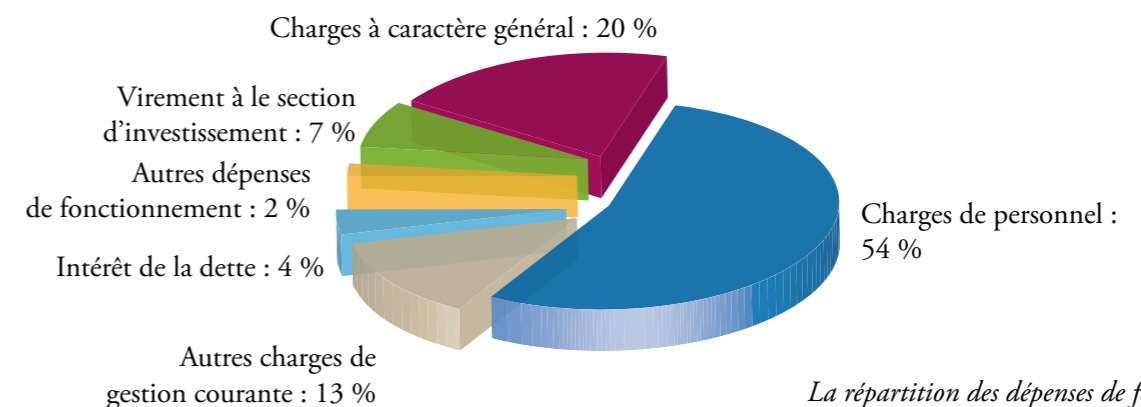
**Les frais de personnel :** Ils sont estimés à 7 600 000 € et représentent le 1er poste de dépenses de fonctionnement. Ces frais augmentent de 5.3 % cette année (soit 283 000 €). Notre masse salariale est dans la moyenne acceptable (55% des dépenses réelles de fonctionnement comme les communes de même strate de population). L'augmentation prévue permettra, tout comme pour les charges générales, d'assurer de nouveaux services à la population. Derrière ce chiffre, il existe une réalité humaine : 240 personnes, femmes et hommes qui chaque jour font fonctionner l'importante entreprise qu'est la mairie de Saint-Maximin, qui entretiennent des milliers de mètres carrés de voirie, de bâtiments, d'espaces verts, d'équipements sportifs, qui ont en charge des centaines d'enfants et d'adolescents, qui paient entre 4000 et 5000 mandats par an, élaborent 3000 fiches de paye par an, font autant d'actes d'état civil, etc.

**Les autres charges de gestion courante :** Pour un montant de 1 959 000 € soit une augmentation de près de 9% (160 000 €), ce poste comprend les dépenses significatives suivantes :

- le contingent service incendie (496 000 € contre 488 000 € en 2010),
- les contributions aux syndicats intercommunaux divers (syndicat des collèges, SIVAAD, électrification, Ecole de musique du Haut Var, etc.)
- la subvention au C.C.A.S. : 180 000 €,
- les subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé pour 680 000 €.

**Les intérêts de la dette :** Ce chapitre reste stable par rapport à 2010 (496 200 €).

**Des dotations de provisions pour risques et charges :** Pour un montant de 202 000 €.



La répartition des dépenses de fonctionnement



La formule qui a fait le succès de l'édition 2010 (photos ci-dessus) est reconduite pour 2011 avec des conférences, des expositions, des maquettes, des rencontres avec des astronautes et scientifiques, des observations du ciel et des ateliers de fusées à eau.

### Spatial pour tous !

Expositions, conférences ou animations, **l'accès aux Rencontres Spatiales est gratuit.** Organisé par l'association PromEspace, en

décoller leurs propres fusées à eau. Deux soirées d'observation, vendredi et samedi, donneront l'occasion à tous d'admirer le ciel étoilé avec des lunettes et télescopes. En journée, des instruments spéciaux permettront de regarder le Soleil en toute sécurité.

### Hommage à Youri Gagarine

Les expositions et conférences aborderont de nombreux thèmes avec une place particulière accordée aux vols habités puisque 2011 marque le cinquantième anniversaire du vol historique de

Youri Gagarine, le premier homme dans l'espace.

### Vendredi 19 et Samedi 20 août : nocturnes avec observations

Les Rencontres Spatiales de 2011 débiteront le vendredi 19 août à 21h avec des conférences et des observations. Une autre nocturne se déroulera le samedi 20 août avec à nouveau des observations et des conférences sur écran géant en présence d'astronautes et de scientifiques. Le samedi et le dimanche, des conférences seront également organisées en journée.

### Deuxièmes Rencontres Spatiales de Saint-Maximin

Ouverture le **Vendredi 19 août à 21h** avec une première soirée de conférences et d'observations du ciel. **Samedi 20** : à partir de **10h** avec une seconde **nocturne** intitulée «**La Nuit des Explorateurs**». **Dimanche 21 août** : de **10h à 19h**. Entrée gratuite. Restauration sur place (snack et buvette à partir du samedi). Le programme complet sera publié sur le site [www.rencontresspatiales.com](http://www.rencontresspatiales.com). Pour tout renseignement par téléphone, appelez le 06.81.12.20.89.



En partenariat avec l'agence de presse russe RIA-Novosti, une exposition de photographies sera consacrée au cinquante ans du vol historique de Youri Gagarine, le premier homme dans l'espace le 12 avril 1961.

### B) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont estimées justement, c'est-à-dire soit en inscrivant précisément les sommes notifiées, soit, pour les autres recettes, en s'alignant sur les recettes encaissées en 2010 :

**Les produits des services :** Le plus gros poste est la cantine (544 000 €) où l'on a inscrit ce que l'on a reçu l'exercice précédent.

**Les impôts et taxes** (8 765 000 € soit + 8% par rapport à 2010) :

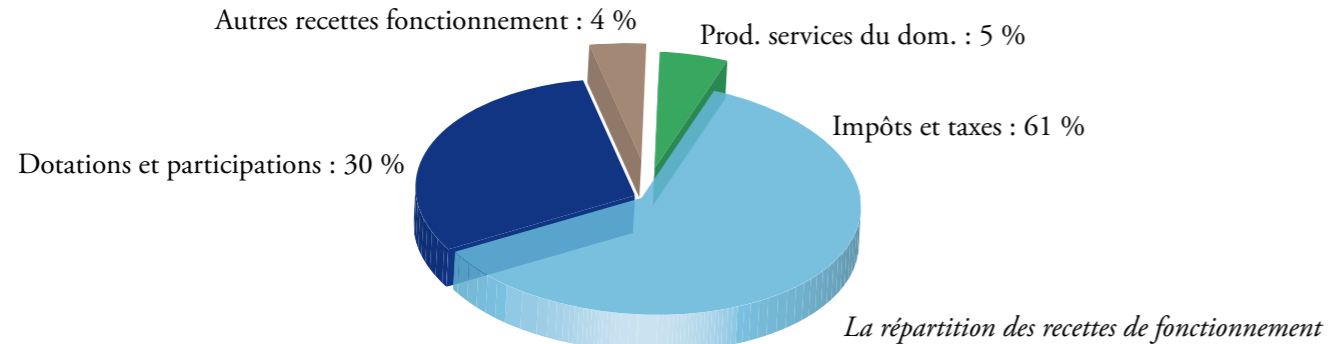
- Les recettes notifiées comme les impôts locaux (état 1259) pour un montant en augmentation (6 238 000 €) du fait du dynamisme de nos bases qui prouve une nouvelle fois l'attractivité de notre commune. Et à chaque fois que les bases augmentent, vos propriétés prennent de la valeur.
- l'attribution de compensation de la communauté de communes pour 1 292 000 €,
- la taxe sur l'électricité (373 500 €),
- la taxe additionnelle aux droits de mutation que nous avons évaluée au même niveau que la recette 2010 encaissée (629 000 €) grâce à la reprise du marché de l'immobilier.

**Les dotations et participations** (au même niveau qu'en 2010 soit 3 920 000€) :

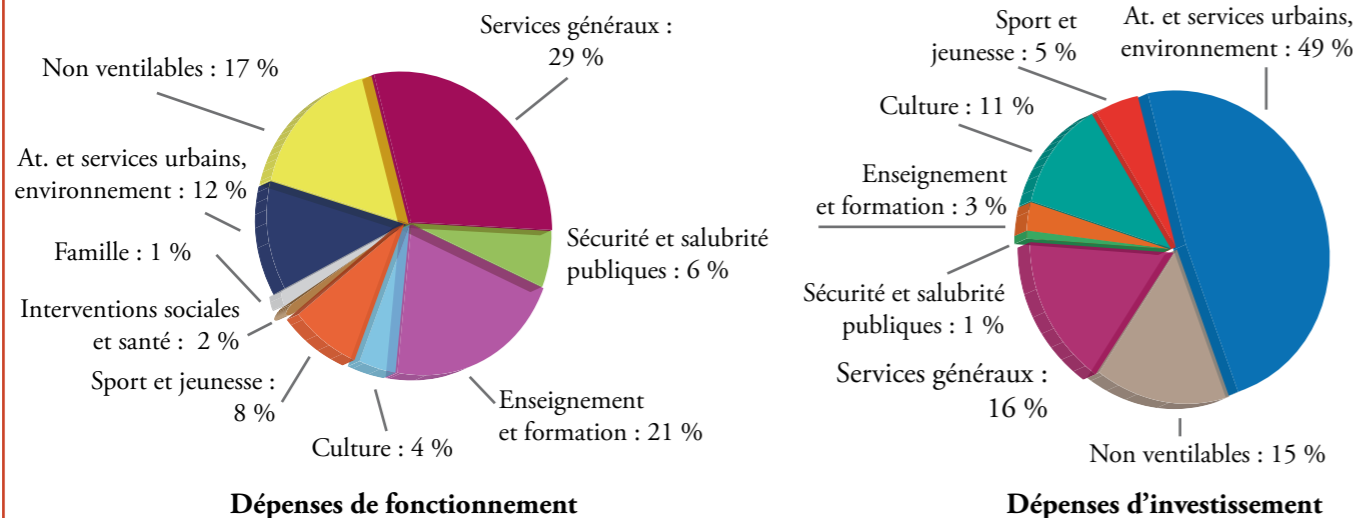
- nos dotations de l'État (notifiées), comme la dotation globale de fonctionnement, la dotation solidarité urbaine et la dotation nationale de péréquation,
- les autres participations (participation CNASEA pour les contrats aidés),
- les subventions de nos partenaires pour des actions précises (accueil de loisirs, école du spectateur, CUCS, CLSPD, etc.).

**Les autres produits de gestion courante :** Comprenant majoritairement les revenus des immeubles (dont le loyer de l'EHPAD).

**Les produits exceptionnels :** pour 210 000 € pour des recettes attendues du contentieux « école Paul Barles ».



### PRÉSENTATION DU BUDGET PAR FONCTIONS



Il fait bon vivre l'été dans le Var, et tout particulièrement dans notre belle ville : c'est un réel plaisir de siroter un rafraîchissement à la terrasse d'un café. Et les terrasses fleurissent rapidement dans le cœur de ville. Pour que ce plaisir ne soit pas source de désordre, il est important de rappeler quelques règles essentielles concernant l'implantation des terrasses commerciales sur le domaine public.

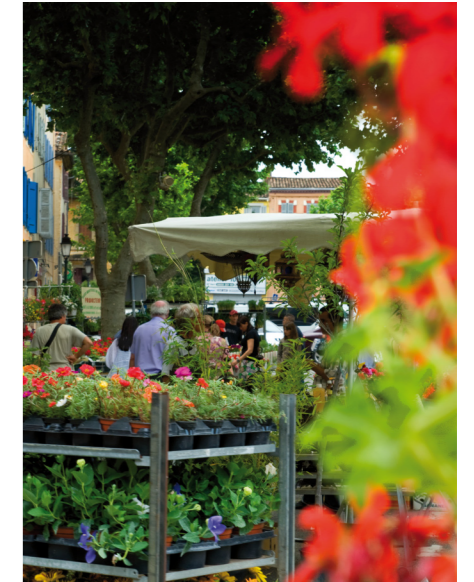
La réglementation concernant ces terrasses est encadrée par le Code général des collectivités territoriales (articles L. 2212-1 et 2 et L. 2213-6), le Code de la voirie routière et le Code général de la propriété des personnes publiques (articles L. 2122-1 à 4 et L. 2125-1 à 6). Mais ce cadre juridique est très large et, dans les faits, la gestion pratique de ces terrasses incombe au maire, par ses pouvoirs de police et de réglementation de l'utilisation de la voirie communale.

Les terrasses doivent être installées au droit des établissements et ne comporter aucun joint de fixation au sol.

Un équilibre doit aussi être trouvé entre l'activité commerciale en terrasses, très appréciée des habitants et des visiteurs estivaux, et la sécurité sur la voie publique. En particulier, le passage des piétons, poussettes et fauteuils roulants doit être assuré sur les trottoirs (90 cm minimum), et la circulation ne doit pas être entravée.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat au Commerce et à l'Artisanat au 04 94 72 93 42, ou par courriel : [economie.emploi@st-maximin.fr](mailto:economie.emploi@st-maximin.fr)

- Demande écrite au maire
- Acceptation de la demande par arrêté du maire (validité : du 01/04 au 31/10).
- Occupation hors saison : demande spécifique.
- Tarif : 11 € /m<sup>2</sup> pour les terrasses estivales.
- 6 € le m<sup>2</sup> pour occupation exceptionnelle (fête votives etc.).



**TOUT L'ÉTÉ, LE MARCHÉ PROVENÇAL VOUS ATTEND LE DIMANCHE MATIN !**

De 8 h 00 à 13 h 00, du 22 mai à 28 août 2011 en centre-ville, de nombreux artistes et artisans locaux, pour le plus grand plaisir des Saint-Maximinois et des visiteurs estivaux. Renseignements auprès du service Culturel de la commune.

### Patrimoine : un jalon vers Compostelle



Déjà au XI<sup>ème</sup> siècle de notre ère, dans le cimetière médiéval de Saint-Maximin, est inhumé un pèlerin : un jacquet de retour de Compostelle, ainsi que l'attestent les trois coquilles posées sur sa poitrine.

Une partie de ce chemin de pèlerinage partait de Rome par Vence pour rejoindre Arles. Il a été réhabilité par la fédération française de randonnée pédestre

pour la partie française, et, en 2010, année jacquaire, des « Bourdons » sont partis de l'ensemble de l'Europe pour Compostelle. Le 3 Juillet, il ont fait halte dans notre ville, inaugurant de ce fait le tracé qui, pour notre commune, vient de Bras en rejoignant Ollières, accueillis dignement par l'Office Municipal de Tourisme de notre ville qui a, pour l'occasion, créé un tampon pour marquer le credential, et reçu les pèlerins autour d'un apéritif. De plus, une exposition sur les chemins de Saint-Jacques avait été installée durant une semaine dans la salle Nord de l'hôtel de ville.

La voie Aurélienne du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle reliant Rome à Arles (baptisé GR 653A par la fédération française de randonnée) traverse

trois départements de la région PACA : les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône.

Afin de matérialiser son passage dans chaque département, le comité régional de randonnée PACA et l'association des amis de Saint-Jacques-de-Compostelle, soutenus par l'office du tourisme de la commune, ont formulé le souhait d'implanter un jalon significatif (financé par notre partenaire GDF-SUEZ) sur notre commune pour le Var, à Aix-en-Provence pour les Bouches-du-Rhône, et à Vence pour les Alpes-Maritimes.

Ce jalon a été inauguré le 9 Avril 2011 par le maire, Alain Pénal, et béni par le père Etienne, curé de notre paroisse. Il se trouve sur le parvis de la basilique et marque le départ du pèlerinage vers Aix.

### ERRATUM

Dans le dernier numéro de la Lettre, nous avons oublié de mentionner la contribution de l'association « les amis de la basilique » aux actions menées par la commune pour la préservation du patrimoine. Ainsi, en 2010, l'association a participé à la restauration des vitraux de trois baies de l'abside Nord pour un montant de 6900 €, ainsi qu'à l'inventaire des biens de la sacristie pour un montant de 1000 €.

Conformément aux dispositions des lois de décentralisation et du Code de l'Éducation, l'inscription scolaire, la construction des écoles du cycle primaire, leur financement, leur entretien et leur fonctionnement relèvent de la compétence et de la responsabilité des communes. Dans les communes qui ont plusieurs écoles publiques, le ressort de chacune des écoles est déterminé par délibération du conseil municipal. Les inscriptions scolaires sont instruites en fonction de la résidence dont relève la famille ou le parent ayant en charge l'enfant.

La municipalité a souhaité affirmer son choix d'une sectorisation scolaire garantissant l'équité dans l'accès de tous les enfants à l'école, fondée sur un principe d'égalité territoriale, sans mise en concurrence des écoles entre elles et en évitant la sélection des enfants dans l'accès aux établissements scolaires. C'est ainsi que la nouvelle sectorisation scolaire a été proposée au vote du conseil municipal le 27 avril dernier. Cette sectorisation s'appuie sur l'implantation géographique des écoles sur le territoire de la commune ainsi que sur leur capacité d'accueil en nombre de classes.

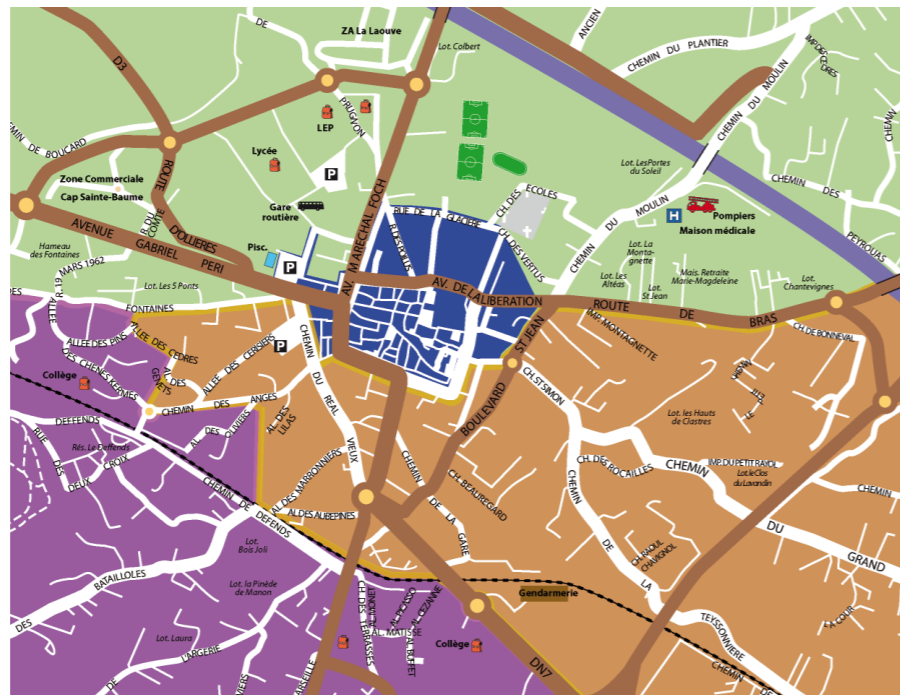
Ces dispositions s'appliquent dès la rentrée scolaire 2011.

### Les secteurs

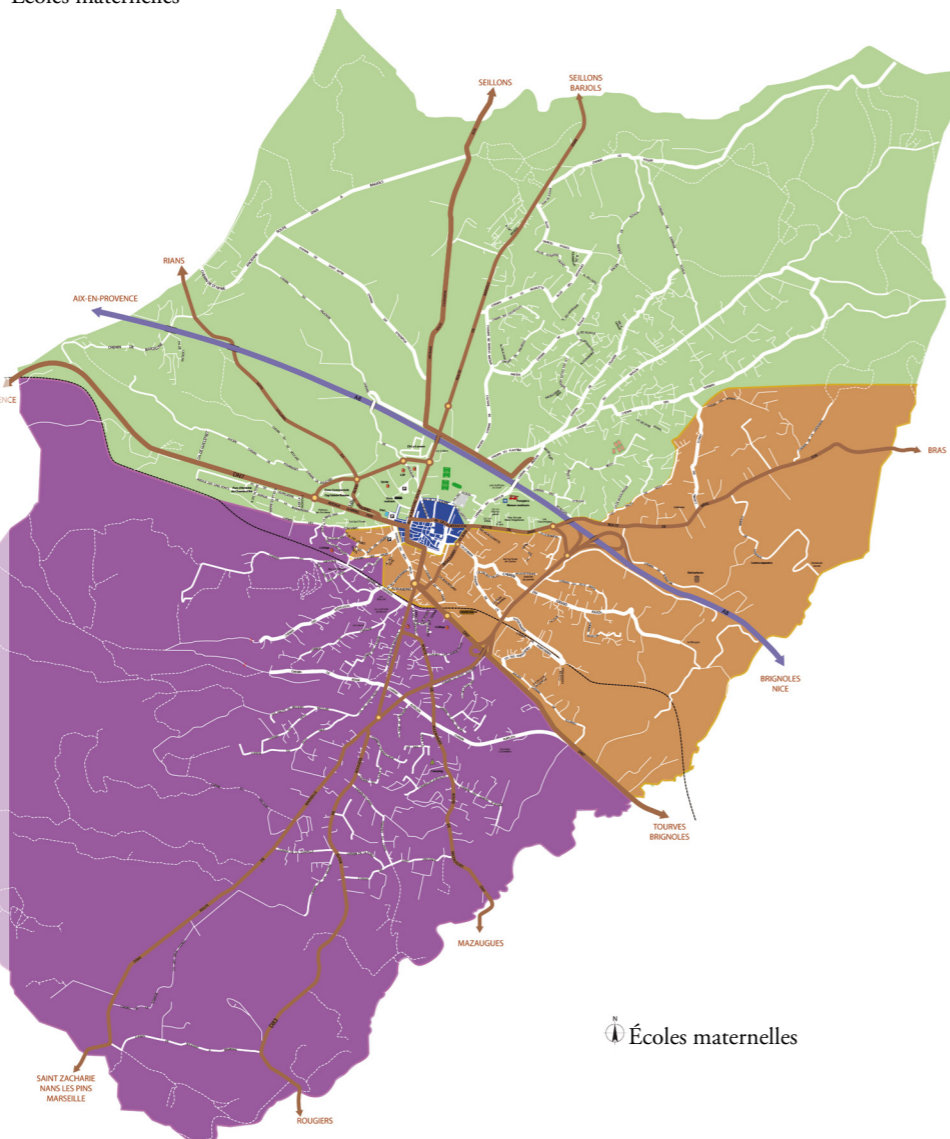
Cette carte scolaire est déterminée par le conseil municipal : elle émane donc d'un choix politique.

La nouvelle sectorisation répond à deux priorités de notre politique : préserver la qualité de vie en centre-ville et notre environnement (le développement durable). Il s'agit de limiter et de rationaliser les déplacements automobiles pour éviter la saturation des axes de circulation. Cette réorganisation s'appuie sur le contournement urbain, opérationnel en 2012. Les écoles ayant bénéficié d'un investissement récent de modernisation ont été mises au centre de ce travail.

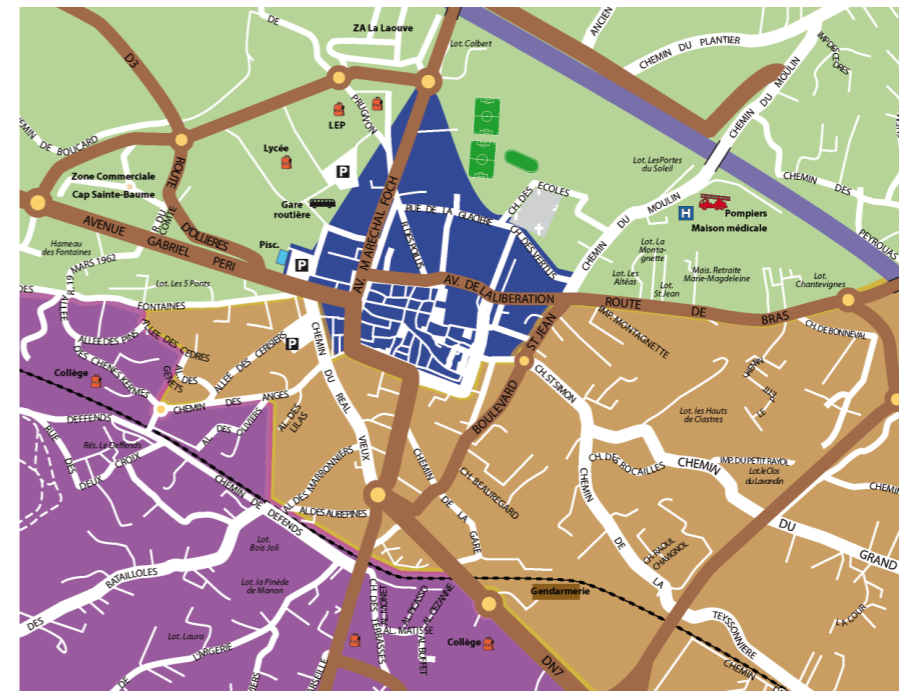
Conformément au principe de libre-administration des communes, ainsi



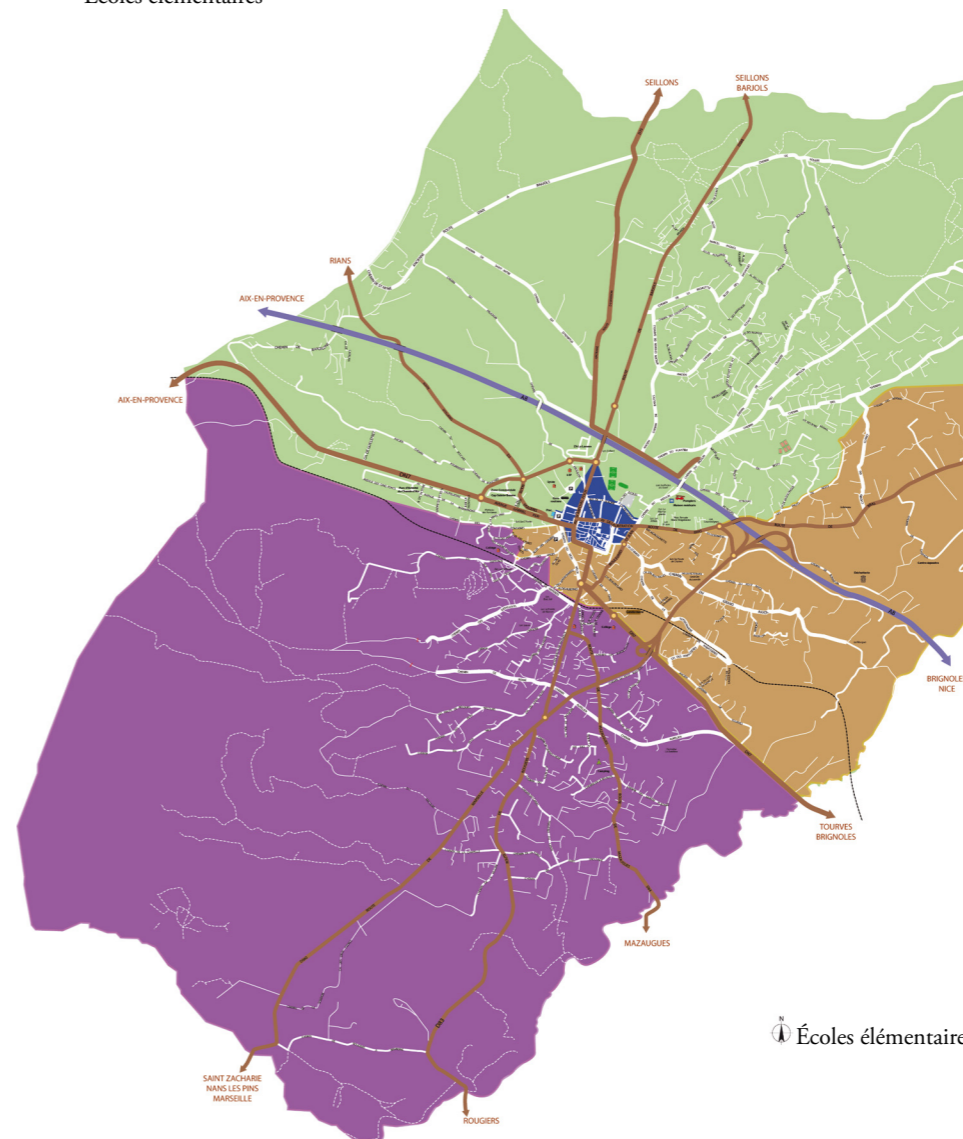
Écoles maternelles



Écoles élémentaires



Écoles maternelles



Écoles élémentaires

que dans l'intérêt de l'enfant, des familles et de l'organisation du service public scolaire, les enfants ayant commencé un cycle scolaire dans un établissement pourront le terminer dans ce même établissement. Sauf demande des parents, la nouvelle sectorisation ne concernera que les enfants entrant en petite section de maternelle ou en cours préparatoire, et les nouveaux arrivants dans la ville.

On pourra donc voir des cas dans lesquels les enfants de familles ayant des maisons voisines seront scolarisés dans deux écoles différentes ; tout se régularisera progressivement.

### Dérogations

Des demandes de dérogation sont possibles si la scolarisation sectorielle pose problème. Toute demande sera examinée individuellement par Monsieur le maire et une décision sera rendue au cas par cas. Les demandes de dérogations ne seront étudiées que si elles sont motivées par les faits suivants :

- Lorsque le lieu de travail et/ou les horaires de travail des parents ne permettent pas la scolarisation de l'enfant dans son école de secteur. Des justificatifs officiels d'horaires et d'adressage de l'employeur doivent être fournis. Toutefois, il sera tenu compte de l'existence des accueils périscolaires dans l'analyse de chaque situation.

- Si l'enfant est gardé par une tierce personne. Une attestation écrite de la personne en charge de la garde de l'enfant et les justificatifs de domicile correspondants seront à fournir.

- Lorsque l'état de santé d'un parent ou de l'enfant le justifie ; un certificat médical sera fourni par le médecin traitant.

- Si l'enfant a des frères et sœurs déjà scolarisés dans une école différente de celle du secteur.

Les dérogations accordées sont limitées à l'achèvement du cycle pour lequel elles ont été accordées, respectivement jusqu'en grande section de maternelle et jusqu'au CM2.

Ces dernières années notre commune a connu un taux d'expansion démographique très important qui a engendré de profondes mutations :

- de nombreux habitants partent tous les matins de bonne heure pour travailler dans les Bouches du Rhône et rentrent souvent le soir tard,
- la population vieillit car beaucoup de jeunes, une fois terminée leur scolarité, sont contraints de s'en aller en raison de l'absence d'emplois sur place et du coût élevé des loyers,
- le centre-ville vit au seul rythme de quelques animations ponctuelles.

Ce processus n'est pas le fruit du hasard. Il est l'aboutissement de la politique conduite depuis près de trois mandats.

Aujourd'hui, toutes les récentes enquêtes convergent pour nous indiquer que la population de la Provence Verte va de nouveau augmenter dans des proportions importantes au moins jusqu'en 2030.

Nous nous trouvons à un carrefour avec deux orientations possibles :

- soit on continue dans le même sens, et on poursuit la transformation de ce qui était un village rural en cité-dortoir,
- soit on décide enfin de changer le cap.

Pour dynamiser la commune, deux points nous paraissent fondamentaux : œuvrer pour que le centre ancien redevienne le centre de gravité de la cité, et créer suffisamment d'emplois pour permettre à la population, nos jeunes notamment, de vivre et travailler au pays. Cela nécessite :

- d'investir pour restaurer les rues et les places intra-muros, au moins dans les mêmes proportions que sur les zones d'activités (723 000 € sont prévus en 2011 pour la seule zone du chemin d'Aix, quasiment rien pour le centre),
- d'aménager sous le parking des cerisiers un parking souterrain de grande capacité qui pourrait être financé en grande partie par l'aménagement d'une galerie commerciale en surface,
- de développer l'espace commercial en ville, en continuité avec l'existant,
- de mener une politique de réhabilitation des immeubles anciens afin d'implanter un habitat de qualité,
- de stopper la multiplication des zones commerciales périphériques,
- de consacrer nos efforts à la création d'une seule zone d'activités, en un lieu respectueux de l'environnement, pour y accueillir des entreprises technologiques et de fabrication, seules créatrices d'emplois en nombre.

C'est le sens de la ligne politique que nous défendons depuis le début du mandat et que nous souhaiterions voir mise en œuvre.

Nous nous tenons à la disposition de tous ceux qui le souhaitent, pour échanger sur ces sujets, et leur donnons rendez-vous sur le site <http://saintmaximin2008.fr>, sur le blog <http://saintmaximin2008.over-blog.com>, ou dans notre local, situé 6 boulevard Rey, ou nous recevons sur rendez-vous.

## État civil

### *Ils sont venus au monde*

Lauryn STEFAN née le 10.02.2011  
 Charlotte PLICHON née le 11.02.2011  
 Gabriel-Francisco DOMINGUEZ né le 09.02.2011  
 Yasmina LHAMCHE née le 16.02.2011  
 Axel RODRIGUEZ né le 15.02.2011  
 Lyvia BEAUZAC née le 17.02.2011  
 Alyssa BIZEAU née le 20.02.2011  
 Lola SYLVESTRE née le 22.02.2011  
 Hamza HAMADI né le 25.02.2011  
 Luca BIANCO né le 27.02.2011  
 Lucinda PIERLOT née le 01.03.2011  
 Nicolas COQUILLAT né le 03.03.2011  
 Youssef EL KASMI né le 01.03.2011  
 Taïs WARTHMANN née le 03.03.2011  
 Mathis CAQUET né le 11.03.2011  
 Chloé SECCHI PONS née le 11.03.2011  
 Mathéo DURAND né le 18.03.2011  
 Lucie SERRA née le 23.03.2011  
 Enzo MICELI né le 25.03.2011  
 Mandy ROUCHON née le 31.03.2011  
 Kaelan ARNAUD - - MARTIN né le 01.04.2011  
 Léo LE NET né le 01.04.2011  
 Louna DOS SANTOS - - PAGANI née le 02.04.2011  
 Sarah ZAEGEL née le 05.04.2011  
 Zoé CHARBONNEAU née le 14.04.2011  
 Hana THOMAS - - MONTOYA née le 19.04.2011  
 Claudia FANTINEL DIT SPARAGNASTRO née le 18.04.2011  
 Mathéo JACQUET né le 23.04.2011  
 Sasha COZZARI né le 26.04.2011  
 Cédric BOST né le 23.04.2011  
 Yanis ARIBI né le 29.04.2011  
 Gaultier PICHETTO né le 29.04.2011  
 Louka GONNET né le 29.04.2011  
 Anaïs GANTEAUME née le 03.05.2011  
 Adrien REBUFFAT né le 20.04.2011  
 Juliette ARNAUD née le 29.04.2011  
 Cécilia BERGELIN née le 01.05.2011  
 Nouhaila HORMA née le 28.04.2011

Louna LEIDNER née le 04.05.2011  
 Cody DELIGNY né le 03.05.2011  
 Isaac BAROUKH né le 10.05.2011

### *Ils se sont dit 'oui'*

Franck ALFONSI et Christine CHARRAS le 19.02.2011  
 Hicham MEJJANI et Sanae CHTAÏBI le 19.03.2011  
 Bernard GASTALDI et Laurence SAN FELICE le 26.03.2011  
 Jean Baptiste LAÏ et Bernadette TESTANIERE le 02.04.2011  
 Mounir HORMA et Assma KHALLOUKI le 02.04.2011  
 Jérémie FOULON et Céline GARZINO le 16.04.2011  
 Stéphan MALIGNER et Floriane LEA le 16.04.2011  
 Van Binh LE et Thi Ut LE le 18.04.2011  
 Nicolas MICHEL et Sonia SALLE le 23.04.2011  
 Max RAVAUTE et Monique TRAYAUX le 07.05.2011  
 Frédéric ZALAY et Sylviane BOGHOSSIAN le 14.05.2011  
 Michel RICO et Jacqueline PUJADES le 14.05.2011

### *Ils nous ont quittés*

Georgette BERTRAND EP. PELLISSIER le 17.02.2011  
 Jean CARDONA le 19.02.2011  
 Monique SAINT-YVES le 13.02.2011  
 Louis BREMOND le 17.02.2011  
 Adrien BESSONE le 22.02.2011  
 René LEGAY le 24.02.2011  
 Yvette ARNAUD le 20.02.2011  
 Raymond PELLICI le 23.02.2011  
 Maurice ALIBERT le 02.03.2011  
 Emile BOURGES LE le 07.03.2011  
 Ahmed BOURIDJ le 05.03.2011  
 Georges ARTINIAN le 10.03.2011  
 Louis GARCIN le 11.03.2011  
 Antoine PIGGIRARD le 18.03.2011  
 Monique LENOBLE EP. MOISSON le 18.03.2011  
 Jean RAINERI le 17.03.2011  
 Marcelle CANNEDDA VVE PISCHEDDA le 19.03.2011

Ginette IMBROSCIANO Vve ROMANI le 24.03.2011  
 Victoria LOPEZ PUERTOLAS Vve HERRAEZ le 23.03.2011  
 Liliane ZIESSEL EP. CASTELLINI le 25.03.2011  
 Willy CHUPIN le 01.04.2011  
 Louis RHIN le 24.03.2011  
 Maurice BERRARD le 09.04.2011  
 Gérard ALARCON le 09.04.2011  
 Carmen FERNANDEZ Vve LAPI le 06.04.2011  
 Georges REDTCHENKO le 13.04.2011  
 Lucette BASSET le 30.04.2011  
 Michel MORZENTI le 05.5.2011  
 Mohamed LARINOUNA le 28.04.2011  
 Henri PELISSIER le 30.04.2011  
 Pierre CAGNASSO le 15.05.2011  
 Anna STAVRAKAS Vve CEVARIO le 07.05.2011  
 Fatima BOUZINE Vve MEGUENNI TANI le 10.05.2011



*Le centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) est l'organe qui permet à la commune de mener à bien sa mission de service public social. Il fonctionne avec un budget propre, dont la plus grande partie est une subvention accordée par la commune, rééquilibrée et réajustée en cours d'année.*

**L'action sociale et la solidarité**

Les missions dont il est responsable sont réalisées en étroite collaboration avec les services sociaux du conseil général du Var dont les assistantes sociales, proches des usagers, recueillent et transmettent les informations nécessaires aux dossiers, donnent leur avis sur les demandes de logements, les problèmes de précarité, les aides au paiement de la cantine ou toute autre demande que les usagers rencontrent dans les moments difficiles de leur vie. Ces avis guideront la décision communale.

Disponibles pour les usagers du lundi au samedi matin, deux agents municipaux affectés au CCAS apportent leur aide pour le montage des dossiers d'obtention d'aides sociales (revenu de solidarité active, obligations alimentaires, habitation à loyer modéré, service de téléalarme, etc.).

Il s'agit aussi de l'aide aux difficultés passagères, dans les moments de détresse ou de souffrance (aide alimentaire par le biais de bons, aide aux dépenses de transport, de chauffage, de frais de cantines, de factures d'eau, d'électricité, de loyer, etc.).

**Aux côtés de nos anciens**

Le CCAS c'est aussi le réconfort fourni à nos aînés, avec une aide aux démarches administratives, comme les déclarations d'impôts, mais aussi le service de téléalarme, le portage des repas, les colis de Noël, des animations (journées créatives, gâteau des rois, etc.).



**L'Espérière**

Il est également en charge de la gestion de la résidence pour personnes du troisième âge « L'Espérière » qui héberge 31 locataires.

Un établissement voulu pour « se sentir chez soi » tout en ayant une présence à ses côtés, une surveillance jour et nuit, ce qui rassure les familles. La résidence possède un véhicule utilisé pour les déplacements de locataires.



**Aux 3 Tilleuls**

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.) « Aux Trois Tilleuls », également géré

par le CCAS est une résidence médicalisée de 57 lits dont 14 sont dédiés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Cet équipement moderne est animé par une équipe professionnelle et compétente composée d'une directrice, d'un médecin coordonnateur, d'une animatrice, de 3 postes et demi d'infirmiers, de 2 agents administratifs, d'un agent d'entretien, de 12 aides soignantes, de 10 agents sociaux, de 2 cuisiniers, d'un psychologue et d'un agent d'accueil. Pour sa gestion, l'équipe s'appuie sur une commission sociale et une commission des repas, composées de membres désignés parmi les résidents et leurs familles, de la directrice, d'employés désignés par la direction, du président et du vice-président. La cuisine prépare les repas des rési-

dents ainsi que ceux des locataires de l'Espérière.

La fourniture journalière sous blister des médicaments prescrits par les médecins traitants de chaque résident ou



par le médecin coordonnateur est assurée par un service pharmacie, régi par convention entre le CCAS et les cinq pharmacies de la commune.

Les résidents bénéficient aussi de nombreuses animations et ont la possibilité de « choisir » les prestataires pour la coiffure, la manucure, la pédicure, la kinésithérapie, etc.

Dans ces deux établissements, le mot d'ordre des missions du CCAS est d'assurer aux anciens les meilleurs services pour leur bien-être et une vie paisible.

Au travers des actions du CCAS, la municipalité affirme sa volonté de solidarité, d'être au plus près de tous ses concitoyens, dans leurs difficultés matérielles, sociales ou simplement humaines.



**COMPOSITION DU CCAS**

Présidé de plein droit par le maire, son conseil d'administration est composé de treize membres, certains élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle, c'est-à-dire au prorata de la répartition des sièges obtenus lors des élections municipales. D'autre part, il comprend de membres désignés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune ou les communes considérées (membres du corps médical, d'associations caritatives etc.). L'adjoint délégué aux affaires sociales en est le vice-président. Deux agents municipaux sont chargés de sa gestion sans droit de vote.



**JOYEUX ANNIVERSAIRE !**

*Voilà une belle année de passée à l'E.H.P.A.D. « Aux Trois Tilleuls » qui a fêté le 4 mai 2011 ses deux ans d'ouverture.*

Sa création est une initiative du conseil général du Var et de la commune de Saint-Maximin. Cette maison de retraite médicalisée accueille 57 résidents. Parmi ces résidents, des personnes âgées semi valides ou dépendantes ; l'établissement est habilité à l'Aide Sociale, à l'Allocation logement solidarité et à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.



Les résidents disposent d'une chambre individuelle meublée à personnaliser selon leur volonté avec une salle de douche adaptée. Ils peuvent bénéficier d'un salon de coiffure et d'une salle de kinésithérapie. L'établissement est lumineux et ouvert sur une terrasse ombragée et un jardin fleuri.

Cette structure de petite taille offre des soins personnalisés dans un cadre de vie agréable en tenant compte des habitudes de chacun. Elle a une situation géographique privilégiée, à proximité du centre-ville, des zones commerciales et des écoles.



L'E.H.P.A.D. dispose d'un personnel pluridisciplinaire. Les repas sont élaborés sur place, avec des menus adaptés définis en collaboration avec une diététicienne. Les cuisiniers en partenariat avec l'animatrice organisent des repas à thèmes tous les mois afin de découvrir de nouvelles saveurs. Les anniversaires des résidents sont fêtés tous les mois. L'animation est un pôle important qui doit permettre à chaque résident de participer, en fonction de ses capacités et de ses envies, aux nombreux ateliers quotidiens qui ont pour objectif principal le maintien de l'autonomie dans un climat d'écoute et d'échange facteur de joie et de plaisir.

L'équipe a de beaux projets en cours de réalisation dont l'aménagement d'un jardin thérapeutique avec la participation du lycée d'enseignement agricole privé et d'une cuisine thérapeutique pour l'unité Alzheimer.

Nous souhaitons aux Trois Tilleuls encore de belles années !

UN AVANT-GOÛT DU PÔLE CULTUREL

Dans ce nouveau bâtiment phare de la cité, vous trouverez tout pour satisfaire votre appétit de culture.

Tout d'abord, en entrant dans ce magnifique Pôle, vous serez accueilli dans un superbe hall d'exposition dans lequel la commune se fait fort d'accueillir aussi bien des artistes professionnels et amateurs que les productions réalisées dans le cadre de la pratique associative locale.

Du personnel d'accueil sera à votre disposition du lundi au samedi de 9 h 00 à 19 h 00 et vous renseignera sur la programmation culturelle de la ville. Ainsi, vous pourrez réserver vos précieux sésames pour tous les événements organisés dans notre cité, tout en travaillant en étroite collaboration avec les hôtesses de l'office du tourisme, lieu d'ores et déjà très proche du public.

Et, si la vie culturelle de Saint-Maximin ne se réduit pas à la seule salle de spectacle du Pôle, il faut dire que celle-ci annonce dès son ouverture un projet ambitieux. Un rapide coup d'œil à la programmation 2011 suffit à s'en convaincre. Tout y est : théâtre, jeune

public, musique classique, chanson française, musiques actuelles, musiques du monde, et bientôt danse et opéra, le tout ponctué de salons et conférences. En complémentarité de la saison estivale autour de la basilique et du jardin de l'Enclos, l'offre culturelle n'a jamais été aussi riche dans votre cité.

Ensuite, une peau neuve pour la bi-



bliothèque municipale, grâce à ses nouveaux locaux, au rez-de-chaussée du Pôle culturel ; l'équipe de la nouvelle médiathèque vous accueillera dans près de 200 mètres carrés de rayonnages, sur lesquels non seulement les fonds littéraires auront doublé, mais également les C.D. feront leur apparition, ainsi que de nombreuses revues

pour tous les âges et tous les goûts. Grande nouveauté de cette rentrée 2011, un espace multimédia vous accueillera pour toutes vos recherches documentaires. Un coin douillet sera réservé aux plus petits, accompagnés de leurs parents. Et des animations viendront ponctuer la saison littéraire : contes pour enfants, salons, lancements de nouveautés, etc. Le personnel sera heureux de vous accueillir nombreux dans ce nouvel espace dédié à la connaissance et à l'ouverture d'esprit. La salle de cinéma est également attendue avec impatience. Enfin, l'École intercommunale de musique, de théâtre et de danse du Haut-Var y sera installée, avec 18 salles dont deux magnifiques salles de

percussion et une salle pour les musiques actuelles. Les classes d'art dramatique bénéficieront de la salle de spectacle pour leurs répétitions. Le Pôle culturel offrira ainsi à tous ceux qui, petits et grands, pratiquent ou veulent découvrir la musique, la danse ou le théâtre, un équipement d'une qualité exceptionnelle.

TOUT L'ÉTÉ, VISITEZ SAINT-MAXIMIN

Tout l'été Saint-Maximin offre ses richesses touristiques aux nombreux visiteurs de passage dans notre ville ; les Saint-Maximinois eux-mêmes ont souvent quelque chose à y redécouvrir.

La commune et l'Office Municipal du Tourisme proposent divers moyens de se promener dans la cité pour mieux la connaître. Les charmantes et compétentes hôtesses de l'office du tourisme seront là pour vous les présenter. Tout d'abord, vous pourrez déambuler dans les rues du centre historique et du quartier médiéval grâce aux 17 panneaux explicatifs du Parcours patrimoine installé en partenariat avec la Provence verte ; un dépliant disponi-



ble à l'office du tourisme vous guidera dans cette balade.

Vous pourrez également bénéficier des visites guidées de la basilique organisées gratuitement par les frères dominicains de mi-juillet à fin août. Les horaires seront disponibles à l'office du tourisme. Et tous les samedis matin de juin à septembre, notre guide conférencière vous fera découvrir les splendeurs du « troisième tombeau de la chrétienté ».

Enfin, la commune a souhaité diversifier son offre de tourisme patrimonial en offrant, depuis trois ans, un service d'audio-guides en quatre langues (français, anglais, allemand et italien), grâce auxquels on peut admirer, à votre



rythme, les trésors abrités à l'intérieur de la basilique. Ils sont disponibles tous les après-midi ; une participation de 3 € est demandée pour profiter de cette visite libre mais éclairée.

**Horaires d'ouverture de l'office du tourisme :**

**Lundi - samedi :**  
9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 18 h 00

**Dimanche :**  
10 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 30

*La bibliothèque municipale a fermé ses portes depuis le 05 avril afin de permettre au personnel de préparer au mieux l'ouverture de la future médiathèque du Pôle culturel. En effet, le fond d'ouvrage sera multiplié par deux, la médiathèque disposera aussi de C.D.s, d'un véritable fond de revues pour tous les publics, et d'un espace multimédia pour la recherche documentaire en ligne. Des animations seront prévues pour petits et grands. Une telle transformation nécessite un travail de fond (désherbage, cotation, catalogage informatique, programmation, déménagement, etc.) qui explique cette période de fermeture. Nous vous remercions de votre compréhension et espérons vous voir nombreux à l'ouverture de la nouvelle médiathèque.*

Véronique Guérin-Poitrasson, adjointe déléguée à la Culture



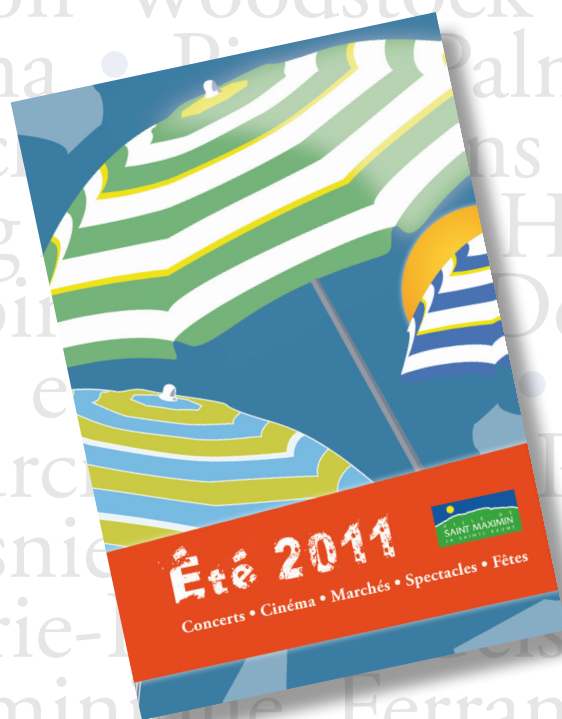
À SAINT-MAXIMIN COMME  
TOUS LES ANS, L'ÉTÉ SERA...  
CULTUREL !

Pour la septième année consécutive, les Vendredis de l'Enclos seront *LE* grand divertissement de l'été !

Le parvis de la basilique constituera une nouvelle fois le décor enchanteur des Nuits du parvis.

L'apogée de la saison estivale : le Festival, qui allie l'architecture de la basilique et la musique, un rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique et les mélomanes confirmés, sans oublier les concerts d'orgue, très appréciés depuis de nombreuses années.

Enfin, pour les Saint-Maximinois mais aussi les nombreux visiteurs, les rues se transformeront en allées de marché nocturne pour deux soirées aux couleurs de l'été !



Téléchargez la brochure culturelle de l'été 2011 sur le site de la ville ([st-maximin.fr](http://st-maximin.fr)).

Également disponible à l'Office municipal du tourisme